

**MAIRIE DE MEYENHEIM**  
**68890 MEYENHEIM**  
**Téléphone : 03 89 81 02 40**

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 7 février 2023

Le Conseil Municipal de MEYENHEIM s'est réuni à la mairie le 7 février 2023 sous la présidence de Mme Françoise BOOG, Maire, à la suite de la convocation du 31 janvier 2023. Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 19 heures.

**Etaient présents** : MM. Armand FURLING, Jean-Luc HOLLER, Adjoints, Mmes Geneviève BONTEMPS, Laurence MASSON, Adjointes ;  
Mmes Aurélie LERCH, Rachel BRUDER, Cécile GUTLEBEN, Sylvie VOGT ;  
MM. Philippe GEILLER, Geoffrey RIBER, Geoffrey HANSER Fabrice JEGGY; Conseillers Municipaux.

**Absents excusés** : Eric TREHIOU donne procuration à Françoise BOOG  
Christelle LANG donne procuration à Rachel BRUDER

**Ordre du jour**

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 13 décembre 2022
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Délégation de signature
4. Conseil de fabrique : Demande de subvention (Annexe 1)
5. Subventions scolaires
  - A) CM1 / CM2 : Classe verte à La Chaume (Annexe 2)
  - B) Collège Saint Joseph : voyages scolaires
6. Bilan salle polyvalente (Annexe 3)
7. ONF : Approbation de l'état d'assiette 2023
8. Groupement d'Action Sociale
9. Attribution de numéro
10. Permis de construire
11. Divers

**1. Approbation du PV de la séance du 13 décembre 2022**

Le procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2022 n'appelle pas d'observations et est approuvé. Le Conseil procède à l'émargement.

**2. Désignation du secrétaire de séance**

Après délibération, le Conseil Municipal désigne Rachel BRUDER en qualité de secrétaire de séance.

### **3. Délégation de signature**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a utilisé la délégation de compétence que le Conseil Municipal lui a accordée, lors de sa séance du 10 juillet 2020 en vertu de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il a été décidé que la commune ne fait pas valoir son droit de préemption pour le bien d'une superficie de 7 ares 99 à détacher d'une parcelle souche cadastrée section 29 parcelle n° 257/21 sis 18 rue de la gare.

### **4. Conseil de fabrique : Demande de subvention**

Le conseil de fabrique de Meyenheim a pris la décision de refaire les peintures intérieures de notre église.

Après mise en concurrence, le devis de l'entreprise SCHMITT de Sainte Croix en Plaine a été retenu pour un montant de 57 354 €. Le Conseil de fabrique sollicite la commune pour une subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 15 000 €.

### **5. Subventions scolaires**

#### **A) CM1 / CM2 : Classe verte à La Chaume**

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de Mme Carole KLINGELSCMITT, enseignante en classe de CM1-CM2, pour l'attribution d'une subvention pour un voyage scolaire à La Chaume à Orbey sur le thème « classe nature et sportive ». Le coût du voyage s'élève à 320,18 € par élève.

Mme GUTLEBEN Cécile ne prend pas part au vote.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande et décide l'attribution d'une subvention de 80 €/élève soit un montant de 960 € pour 12 élèves de Meyenheim ou rattachés à Meyenheim ;

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2023.

#### **B) Collège Saint Joseph : voyages scolaires**

Le Conseil Municipal a pris connaissance d'une demande du collège Saint Joseph de Rouffach de subvention pour alléger le coût d'un voyage scolaire concernant 6 élèves domiciliés dans la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable et décide d'accorder la somme de 30 € par élève soit un montant total de 180 € au collège Saint Joseph de Rouffach.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2023.

## **6. Bilan de la salle polyvalente**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du bilan financier 2022 de la salle polyvalente.

Rappel des années précédentes :

Année	Recettes	Dépenses	Dont dépenses d'amortissement	Investissement
2011	45 096,51 €	43 418,68 €	10 014,39 €	4 965,38 €
2012	41 240,01 €	37 548,93 €	13 046,79 €	24 358,73 €
2013	45 844,85 €	40 890,05 €	9 320,88 €	13 755,50 €
2014	44 695,59 €	47 902,41 €	14 846,39 €	9 362,20 €
2015	43 583,23 €	48 042,88 €	16 124,99 €	11 997,35 €
2016	44 968,26 €	45 515,10 €	18 175,35 €	24 335,98 €
2017	40 400,79 €	63 240,17 €	23 987,68 €	116 696,54 €
2018	51 543,19 €	60 211,89 €	24 135,28 €	738,00 €
2019	55 468,39 €	55 100,69 €	21 514,11 €	6 430,00 €
2020	18 125,77 €	51 142,73 €	17 920,11 €	19 667,42 €
2021	25 894,66 €	37 448,48 €	15 911,03 €	0 €
2022	47 521,52 €	40 166,71 €	11 358,47 €	1 773,50 €

Investissements 2022 : Mise en place de thermostats sur les radiants gaz.

Mme le Maire remercie M. FURLING et M. GEILLER pour le temps consacré à la gestion de la salle polyvalente.

## **7. ONF : Etat d'Assiette 2023**

L'ONF établit annuellement pour toutes les forêts relevant du régime forestier un « état d'assiette des coupes » qui permet de prévoir, en application de l'aménagement forestier, les parcelles forestières à marteler dans les groupes de régénération.

La proposition « d'état d'assiette des coupes » pour l'année 2024 concerne la parcelle 16a d'une surface de 3 hectares 91.

Après délibération le Conseil Municipal approuve l'État d'Assiette 2024.

## **8. Groupement d'Action Sociale**

Par délibération en date du 01 octobre 2009, la commune de Meyenheim avait adhéré au Groupement d'action sociale du Haut-Rhin.

Pour l'année 2023, le montant des cotisations à verser au Groupement s'établit comme suit :

- un des cinq membres du personnel communal est adhérent actif ;
- la cotisation de la collectivité s'élève à 90 € par agent.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de verser au Groupement d'Action Sociale la cotisation de 90 € pour l'adhésion de l'agent concerné. Les crédits seront inscrits au budget 2023.

## **9. Attribution de numéro**

Le site agricole regroupant l'EARL de Meyenheim, la SAS Plaine de l'Ill, la SAS de Meyenheim, la CUMA Vauban et le GFA du Goret situé route D3bis demande l'attribution d'un numéro pour faciliter la localisation, et notamment la livraison de courriers et de colis.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer le numéro 10 route D3bis.

## **10. Permis de construire**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du permis de construire pour :

- La réhabilitation d'un ancien hangar au quartier Dio, déposé par le Ministère des Armées,
- la rénovation et l'aménagement de combles d'une maison individuelle au 17A rue de l'Eglise, déposé par M. et Mme MAGAGNA GEILLER Théo et Agathe.

## **11. Divers**

Personne ne demandant plus la parole, la réunion est close à 20h45.

Tableau des signatures pour l'approbation du Procès-verbal des délibérations  
du Conseil Municipal de Meyenheim de la séance du 7 février 2023

**Ordre du jour**

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 13 décembre 2022
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Délégation de signature
4. Conseil de fabrique : Demande de subvention (Annexe 1)
5. Subventions scolaires
  - A) CM1 / CM2 : Classe verte à La Chaume (Annexe 2)
  - B) Collège Saint Joseph : voyages scolaires
6. Bilan salle polyvalente (Annexe 3)
7. ONF : Approbation de l'état d'assiette 2023
8. Groupement d'Action Sociale
9. Attribution de numéro
10. Permis de construire
11. Divers

Nom et Prénom	Qualité	Procuration	Signature
Mme BOOG Françoise	Maire		
M. FURLING Armand	Adjoint		
Mme BONTEMPS Geneviève	Adjointe		
M. HOLLER Jean-Luc	Adjoint		
Mme MASSON Laurence	Adjointe		
M. GEILLER Philippe	Conseiller Municipal délégué		
Mme GUTLEBEN Cécile	Conseillère Municipale		
M. JEGGY Fabrice	Conseiller Municipal		
Mme LANG Christelle	Conseillère Municipale	Donne procuration à Mme BRUDER Rachel	
M. TREHIOU Eric	Conseiller Municipal	Donne procuration à Mme BOOG Françoise	
Mme VOGT Sylvie	Conseillère Municipale		
M. HANSER Geoffrey	Conseiller Municipal		
Mme BRUDER Rachel	Conseillère Municipale		
M. RIBER Geoffrey	Conseiller Municipal		
Mme LERCH Aurélie	Conseillère Municipale		